



## Bien immobilier en Algerie

Par **scania71**, le **06/03/2019** à **18:49**

Bonjour

Ayant fait une transaction devant un notaire en algérie pour un bien que détenait une personne suite à un l'héritage celle ci ma fait une reconnaissance de dette devant un notaire car elle ne détenait pas vraiment les documents nécessaires à la détention du bien en outre se bien figure après héritage auprès d'un autre héritier qui lui possède l'acte qui compte l'ensemble des biens auquel la part d'un des héritier me la cédant moyennant la reconnaissance de dette

Ma question comment puis je faire valoir mon droit concernant cette transaction par l'un des héritiers

Merci

Par **Visiteur**, le **06/03/2019** à **19:08**

Bonjour

Il vous faut trouver u avocat spécialisé en droits algérien.